

Communiqué de Presse de la Municipalité de Renens Renens, le 31 août 2020

Bons d'achat solidaires en soutien au commerce local

La Ville de Renens est partenaire de la démarche de promotion lancée par l'Association des commerçants de Renens (ACR) sous la forme de bons d'achat locaux solidaires. Destinés aux commerces spécialisés, une série limitée de 1'000 bons d'une valeur de CHF 50.- seront vendus CHF 40.- auprès de l'administration communale entre le 1^{er} septembre et le 24 décembre 2020. La Ville financera la différence de CHF 10.- en soutien aux commerçants concernés.

Le commerce de proximité a été directement et durement impacté par la crise sanitaire du Coronavirus. Déjà largement mis sous pression par la période de confinement, ce secteur clé pour la qualité de vie et l'attractivité des communes continue de subir aujourd'hui les conséquences d'une situation incertaine du point de vue de la consommation.

Dans une démarche de promotion, l'Association des commerçants de Renens (ACR) et la Ville de Renens ont mis sur pied un système de bons d'achat locaux solidaires destinés aux petits commerces d'une valeur de CHF 50.- mais vendus CHF 40.-, soit une réduction de 20%. La Ville de Renens finance la différence de CHF 10.- qui sera offerte aux commerçants et à la population. Cette action est axée en priorité sur les commerces spécialisés de Renens ayant dû fermer leurs portes durant le confinement ou ayant vu leur activité réduite, et ne concerne dès lors pas les centres commerciaux ou les commerces soutenus par un grand groupe.

Une série limitée de 1'000 bons sera en vente entre le 1er septembre et le 24 décembre 2020 auprès de l'administration communale (greffe communal, rue de Lausanne 33). Non fractionnables et valables jusqu'au 15 janvier 2021, ils pourront être utilisés dans les magasins arborant l'autocollant de l'ACR sur leur devanture. Bijouterie, auto-école ou fleuriste, la liste des participant.e.s est disponible sur www.commerces-renens.com.

Afin d'étendre l'effet de cette opération, l'ACR a mené en parallèle une campagne de recrutement auprès des commerçant.e.s de la place n'étant pas encore membres afin qu'ils puissent à leur tour bénéficier de ces bons d'achat locaux solidaires.

Renseignements:

Philippe Dufloo Président de l'ACR et commerçant - 021 635 45 00

Nicolas Servageon Délégué économique – 079 710 90 17